



Le 15 avril 2026,

TARIFS LICENCE 2026-2027

(Tarifs adoptés en Assemblée Générale FFRS du 6 décembre 2025)

Age au 31/12/2026	Licence	Assurance Responsabilité Civile (obligatoire)	Assurance Individuelle Accident (facultative)	Total (Licence + RC+ IA)
PRATIQUANT				
Moins de 6 ans <i>(né.e en 2022 et après)</i>	13.35€			16.08€
6-12 ans <i>(né.e entre 2015 et 2021)</i>	23.50€	1.28€	1.45€	26.23€
13 ans et plus <i>(né.e en 2014 et avant)</i>	45.50€			48.23€
NON PRATIQUANT				
16 ans et plus <i>(né.e en 2011 et avant)</i>	45.50€	0.80€	0.67€	46.97€
INDIVIDUELLE PRATIQUANT				
Moins de 13 ans <i>(né.e en 2015 et après)</i>	33.15€			35.88€
13 ans et plus <i>(né.e en 2014 et avant)</i>	63.35€	1.28€	1.45€	66.08€
INDIVIDUELLE NON PRATIQUANT				
16 ans et plus <i>(né.e en 2011 et avant)</i>	63.35€	0.80€	0.67€	64.82€

La fédération ne fait pas de tarif dégressif selon la date de saisie de la licence.

VALIDITÉ DES LICENCES

La licence peut être saisie toute l'année. Le pratiquant loisir de randonnée, de descente et mountainboard peut choisir entre une validité « date à date » ou « saison ».

DATE À DATE	DESCENTE ET RANDONNÉE
Validité	Un an à partir de la date de saisie
Type de pratique	Loisir exclusivement Non cumulable avec les autres profils de licence saison
SAISON	TOUTES LES DISCIPLINES
Validité	De la date de la saisie jusqu'au 31/08/2027
Type de pratique	Loisir, compétition, dirigeant, non pratiquant membre non dirigeant, éducateur sportif, officiel de compétition



LICENCE DISPOSITIF DÉCOUVERTE

Pour accompagner le recrutement de nouveaux adhérents dès la fin de saison, un nouveau dispositif est mis en place depuis 2024 et qui propose de saisir une licence qui vaut pour la fin de saison et la saison prochaine, uniquement pour les nouveaux licenciés (**ceux n'ayant jamais été licenciés à la fédération**).

Le coût de la licence "dispositif découverte" est offert sur les mois de juin à août et le club ne paye la licence qu'en début de saison suivante. Pour le licencié, celui-ci paye une licence sur les tarifs de la saison suivante.

Cette licence est une licence loisir (donc non soumis à un certificat médical). Elle permet de bénéficier de l'assurance fédérale sur les mois d'été mais pas de participer à des compétitions ni de s'inscrire en formation. Elle ne convient donc pas aux personnes qui s'inscrivent en été juste pour participer à une compétition.

Ex pour cette saison :

Une licence prise entre juin et août 2026 coûtera 0€ au club au moment de la saisie. Puis elle est reconduite automatiquement au 1^{er} septembre 2026 pour la saison 26-27 au tarif associé à l'âge du licencié sur la saison 26-27.